

Quel apport des indicateurs composites de bien-être et de développement ?

1ères journées du développement du GRES, septembre 2004

Bruno Boidin, CLERSE, Université Lille 1
Bruno.boidin@univ-lille1.fr

1. INTRODUCTION

Le développement récent d'indicateurs de bien-être et de développement visant à dépasser le PIB ne peut être résumé à l'indice de développement humain (IDH) du PNUD. De nombreux autres indicateurs, moins connus, ont vu le jour, notamment depuis les années 1990.

Ces indicateurs sont souvent évoqués, parfois comparés, mais encore peu examinés sous un angle critique et dans un souci de conceptualisation. L'objectif de cette communication est d'aborder deux questions :

- 1) Selon quels critères peut-on évaluer l'intérêt de ces indicateurs ? Peu d'analyses ont cherché à comparer ces indicateurs de façon systématique et à estimer leur apport en recourant à une grille d'appréciation fondée sur des critères précis. C'est pourquoi nous proposons une typologie des objectifs que peuvent chercher à atteindre de tels indicateurs.
- 2) A quels résultats nous amène l'application de ces critères ? En d'autres termes, les différents indicateurs ont-ils une réelle utilité, au regard notamment des objectifs de développement durable, ou au contraire mettent-ils en exergue les difficultés d'appréciation et d'application de la durabilité, voire les faiblesses et les biais des concepts de bien-être et de développement durable ?

Nous centrerons notre approche sur les indicateurs synthétiques non monétarisés du bien-être. Non pas que les indicateurs monétarisés (voir notamment Gadrey et Jany-Catrice, 2003) soient à exclure des réflexions sur la mesure du bien-être, néanmoins trois raisons expliquent leur absence dans le présent travail. D'abord notre objectif ici n'est pas l'exhaustivité, mais plutôt la recherche des limites et des pistes à creuser dans les initiatives de mesure à l'échelle mondiale. C'est donc bien le critère de mondialisation des indicateurs qui nous intéresse en premier lieu. Ensuite, la recherche d'une approche qualitative du bien-être (dont témoigne mais que ne résume pas, à lui seul, le succès de l'IDH) nous a orienté vers l'analyse des mesures

synthétiques qui cherchent à dépasser la monétarisation. A cet égard les mesures monétarisées du bien-être constituent certes des tentatives intéressantes d'enrichissement du PIB, mais restent fondées sur la valeur monétaire du bien-être comme point de départ de toute évaluation. Or l'intégration des dimensions sociale et humaine du bien-être constitue aujourd'hui un domaine d'investigation dynamique qui repose sur une approche plutôt orientée vers des variables qualitatives (droits et libertés, « capacités », dotations de base...), qui s'accordent mal avec une approche monétaire, même corrigée.¹

La démarche adoptée est la suivante. Dans un premier temps (section 2), nous identifions les tentatives récentes de mesure du bien-être afin de procéder à une première classification en fonction de leur degré d'internationalisation. Nous aboutissons à une sélection d'indicateurs ayant comme objet une mesure unifiée du bien-être,² et permettant donc, ou cherchant à permettre des comparaisons internationales. Une grille d'évaluation est ensuite proposée (section 3), au regard de cet objectif de comparaisons internationales. Cette grille est appliquée aux indicateurs sélectionnés (section 4), permettant de dégager en conclusion quelques enseignements et perspectives (section 5).

2. TENTATIVES RECENTES ET DEGRE D'INTERNATIONALISATION

2.1. Le choix d'un critère d'internationalisation

Compte tenu de l'objet de cet article, ce sont les indicateurs à vocation de comparaisons internationales qui feront l'objet de notre attention. Cela ne signifie pas que nous excluons a priori des initiatives intéressantes de mesures actuellement appliquées aux seuls territoires nationaux. En effet un certain nombre d'indicateurs nationaux pourraient être, ou ont été construits afin d'être utilisés à terme dans un cadre de comparaisons internationales. Cependant ces indicateurs restent pour le moment appliqués à un seul pays, ou à un nombre limité de pays. Nous préférons donc focaliser ici notre analyse sur les indicateurs ayant été construits et utilisés d'emblée dans une optique de comparaison, même si les indicateurs nationaux mériteraient une étude approfondie que le format d'un article ne permet pas de mener.³

¹ Parmi ces mesures monétaires corrigées, on trouve, par exemple, la mesure du « revenu total », qui inclut, outre la variation du PIB par habitant, celle des taux de mortalité (Jamison, Sachs et Wang 2001). Les résultats tendent à s'écarter assez nettement de ceux du PIB.

² Nous parlerons de mesures universalistes, c'est-à-dire les approches qui considèrent comme possible de proposer une évaluation du bien-être à l'échelle internationale sur la base de critères communs.

³ Des typologies récentes d'indicateurs de bien-être ont été réalisées (Gadrey et Jany Catrice 2003, Booyesen 2002, Sharpe 1999). Leur objet premier n'étant pas l'universalité de la mesure, elles reposent

Ainsi, parmi l'ensemble des initiatives de construction d'indicateurs de bien-être, nous devons opérer une première sélection entre :

- les indicateurs nationaux (utilisés dans un cadre national, même si à terme ils seront –ou pourraient être – appliqués dans un objectif comparatif international) ;
- les indicateurs utilisés pour quelques pays ou pour un groupe de pays considérés comme homogènes selon un critère prédéfini ;
- enfin les indicateurs à vocation clairement internationale, c'est-à-dire construits dans l'objectif de disposer d'une mesure unifiée du bien-être à l'échelle mondiale.

2.2. Première typologie et première sélection

2.2.1. Les indicateurs utilisés dans un cadre national

Les années 90 ont vu éclore plusieurs initiatives intéressantes de création d'indicateurs utilisés dans un contexte national. Même si ces derniers pourraient être, dans un futur plus ou moins proche, appliqués à des comparaisons internationales, leur vocation actuellement nationale nous amène à les évoquer succinctement afin de focaliser délibérément notre attention sur les indicateurs à usage international.

Parmi les travaux notoires nous citerons le baromètre des inégalités et de la pauvreté en France (BIP 40), et l'indice de sécurité personnelle (personal security index, PSI) canadien. Ces deux expériences présentent le point commun de tenter une évaluation du bien-être fondée sur un indice composite (comme l'IDH) et non monétaire. Les dimensions du bien-être retenues sont notamment, pour le BIP 40, l'emploi, le revenu, la santé, l'éducation, le logement, la justice, et pour le PSI, la sécurité économique (emploi et ressources), la sécurité physique, la sécurité face à la maladie.⁴

2.2.2. Les indicateurs faisant l'objet d'applications dans des pays présentant des caractéristiques homogènes.

Une deuxième catégorie d'indicateurs a fait l'objet d'applications dans au moins deux pays, présentant notamment une proximité géographique, une relative unité dans l'organisation économique et le niveau de développement. Initialement, ces indicateurs n'ont pas forcément été construits dans une optique d'application à un

sur d'autres critères que celui que nous retenons, et détaillent certains indicateurs que nous ne ferons qu'évoquer, tout en abordant succinctement certaines initiatives qui seront centrales dans le présent article.

⁴ Pour un accès à la méthodologie et aux données, voir :

- pour le BIP 40 : Gadrey et Jany-Catrice 2003 pp 26-28, ainsi que le site du CERC : www.cerc-association.org;

- pour le PSI : Gadrey et Jany-Catrice 2003 pp 29-33, ainsi que le site du Canadian Council on Social Development : www.ccsd.ca.

pays voisin, mais le succès de certains d'entre eux a incité les chercheurs et/ou institutions nationales à tenter des telles applications, tout en adaptant certaines dimensions aux caractéristiques du pays considéré.

On peut distinguer dans cette deuxième catégorie :

- des indicateurs appliqués à des groupes de pays industrialisés. Parmi les plus notables, citons l'indice de santé sociale (index of social health) de Miringoff,⁵ et l'indice de bien-être économique (index of economic well-being) de Osberg et Sharpe;⁶
- des tentatives de comparaisons appliquées au groupe des pays en développement, telles que celles de Mazumdar (1999) ou Kakwani (1993).⁷

Le tableau 1 donne quelques exemples de ces deux premières catégories d'indicateurs.

⁵ D'abord mis au point aux Etats-Unis (Miringoff et Miringoff 1999), puis appliqué également au Canada (Brink et Zeesman 1997, *Mesure du bien-être social : un indice de santé sociale pour le Canada*, R97-9F, Direction Générale de la Recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines, Canada).

⁶ Appliqué initialement au Canada, puis aux Etats-Unis et à quatre autres pays de l'OCDE (Australie, Norvège, Suède, Royaume Uni).

⁷ Ces deux auteurs utilisent le Physical Quality of Life Index (PQLI) de M.D. Morris (*Measuring the condition of the world's poor : the physical quality of life index*, Pergamon Policy Studies n°42, Pergamon Press, New York, 1979). Le PQLI est l'indice composite de qualité de vie le plus fréquemment utilisé. Il est une moyenne de trois variables : taux de mortalité infantile, taux d'analphabétisme et espérance de vie à la naissance. Mazumdar enrichit cet indicateur en y incorporant deux variables supplémentaires : population vivant en milieu urbain et apport de calories.

Tableau 1 : Exemples d'indicateurs nationaux ou d'indicateurs utilisés pour des comparaisons de pays présentant des caractéristiques homogènes

Degré d'internationalisation	Exemple d'indicateur	Source
Indicateurs strictement nationaux	BIP 40	Réseau d'Alerte sur les Inégalités (RAI...)
	Personal security index	Canadian Council on Social Development
	PIB corrigés	Nordhaus et Tobin (Measure of economic welfare, 1971)
Indicateurs par groupes de pays homogènes	Index of Social Health	Miringoff et Mirignoff 1999
	Physical Quality of Life Index et ses applications	Morris 1979, Kakwani 1993, Mazumdar 1999
	PIB corrigés	ONG Redefining progress (Genuine progress indicator) (www.rprogress.org), Banque Mondiale (Genuine savings, Hamilton, n.d.) ⁸
	Index of Economic Well-being	Osberg et Sharpe 2002

Ainsi la deuxième catégorie d'indicateurs délimitée (comparaisons au sein de groupes homogènes) n'entre pas, à proprement parler, dans le groupe des indicateurs "universalistes" de bien-être. Leur objectif premier est d'améliorer la mesure du bien-être, en élargissant notamment cette dernière aux dimensions humaine et sociale. Cet élargissement est appliqué à des pays relativement homogènes afin de permettre un recueil de données satisfaisant et une interprétation des résultats moins délicate face au problème des spécificités nationales. Aussi convient-il d'examiner la troisième catégorie d'initiatives.

2.2.3. Les indicateurs créés dans un souci de comparaisons à l'échelle mondiale

Si la liste des initiatives de mesure du bien-être à l'échelle mondiale s'est allongée depuis les années 1990, force est de constater que les difficultés rencontrées lors de ces tentatives rendent ces expériences encore tâtonnantes voire confidentielles. Seul l'IDH du PNUD est devenu en référence internationale, quoique contestée par beaucoup d'analystes. Cela ne réduit cependant pas l'intérêt des autres initiatives. En effet ces dernières s'inscrivent dans un objectif d'amélioration des indicateurs de bien-être, et d'aide à l'amélioration des connaissances sur les inégalités de bien-être entre les pays.

⁸ Pour une présentation voir K. HAMILTON (n.d.), « Sustaining economic welfare : estimating changes in per capita wealth », Document de travail Banque Mondiale, Département de l'Environnement.

Nous présenterons ici, dans leurs grands principes, six d'entre elles. Ces six tentatives « universalistes » de mesure du bien-être constituent des avancées significatives dans la mesure du bien-être et du développement. Nous choisissons de regrouper ces indicateurs en trois ensembles :

- **l'IDH**, dont le caractère incontournable, tant comme indicateur précurseur que comme source de débats et donc d'avancées dans les recherches en cours, justifie d'être examiné isolément des autres mesures ;
- trois indicateurs alternatifs à l'IDH, mais présentant le même point commun de proposer une pondération arbitraire des différentes dimensions du bien-être retenues : l'Index of Human Progress (IHP), le Quality of Life Index (QLI), enfin le Dashboard index. Ces trois indicateurs présentent bien entendu des différences, qui sont pour certaines d'entre elles importantes. Cependant le choix d'une pondération arbitraire des dimensions nous semble un point de convergence suffisamment important pour regrouper ces trois initiatives. En effet, au sein des indicateurs existants, le mode de pondération fait l'objet de débats intenses. On peut grossièrement distinguer les auteurs et analystes qui assument un choix, souvent subjectif, dans le poids accordé à chacune des dimensions du bien-être présentes dans l'indicateur ; et ceux qui, à l'inverse, estiment qu'il convient de fonder ce poids sur une méthode plus « objective ». Ce débat n'est pas clos, et il ne constitue pas l'objet principal du présent travail. Cependant cette question ne peut être ignorée ;
- enfin deux indicateurs qui, à l'inverse des précédents, reposent sur une pondération supposée « non arbitraire » des différentes dimensions du bien-être : nous examinerons l'Index of Social Progress (ISP) et l'approche par les fonctions distances.

Le tableau 2 ci-dessous présente quelques caractéristiques des indicateurs évoqués.

Tableau 2 : Indicateurs « universalistes » de bien-être

Indicateur	Dimensions et composantes	Caractéristiques / mode de construction
Indice de développ. humain (IDH, PNUD 1990 à 2002)	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu monétaire (PIB par habitant en PPA) - Santé (espérance de vie à la naissance) - Education (taux d’alphabétisation et taux de scolarisation pondérés 2/3 et 1/3). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pondération équivalente de chacune des trois dimensions - Mesure unifiée par indice compris entre 0 (pays les plus mal lotis) et 1 (pays les mieux lotis).
Index of Human Progress (IHP, Emes et Hahn, Fraser Institute, 2001)	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu monétaire (PIB par habitant non ajusté) - Santé (espérance de vie, mortalité infantile, mortalité des enfants de moins de 5 ans, mortalité des adultes) - Education (taux d’alphabétisation et taux de scolarisation pondérés _ et _) - Technologie (dimension supplémentaire par rapport à l’IDH : postes TV et radio, téléphone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction très proche de celle de l’IDH mais présentée comme une alternative à ce dernier (plus d’indicateurs et PIB non ajusté)⁹ - Elargissement du nombre d’indicateurs utilisés afin de mieux différencier les pays
Quality of Life Index (Diener, 1995)	<p>7 besoins humains universels, 14 indicateurs :¹⁰</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise (satisfaction des besoins physiques de base, médecins par habitant) - Autonomie affective (taux de suicide, bien-être subjectif) - Autonomie intellectuelle (taux d’alphabétisation, inscription à l’université) - Engagement égalitaire (violations des droits de l’homme, inégalité de revenus) - Harmonie (déforestation, traités environnementaux) - Préservation (taux d’homicide, taux d’épargne) - Hiérarchie (parité de pouv. d’ach., revenu par habitant). 	<ul style="list-style-type: none"> - Fondé sur des “valeurs universelles”, reflétant les besoins humains universels (approche psychologique) - Distinction d’un indice spécifique aux pays en développement et d’un indice spécifique aux pays industrialisés - La combinaison des deux indices permet selon l’auteur de couvrir l’ensemble des valeurs humaines.
Dashboard index ¹¹ (Consultative Group on Sustainable Development Indicators)	<p>3 dimensions et 46 indicateurs:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement (déchets toxiques, qualité de l’eau...) - Economie (PIB, productivité...) - Social (délinquance, santé, pauvreté...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Tentative d’approche synthétique sur la base de nombreux indicateurs relatifs au développement durable - Performance politique relative estimée à partir des résultats - Pondération des domaines laissée au choix des usagers de la base.

⁹ Les auteurs reprochent à l’IDH le fait d’utiliser un PIB ajusté par des données logarithmiques. Ce choix provient de l’hypothèse que, au-delà d’un certain niveau, la contribution supplémentaire du PIB au bien-être devient faible. Emes et Hahn contestent ce choix, arguant le fait que celui-ci distord les résultats, et en particulier réduit l’impact du PIB dans l’indicateur global.

¹⁰ Les variables indiquées entre parenthèses sont différenciées selon le niveau de développement : la première est celle retenue pour les pays en développement, la seconde celle retenue pour les pays industrialisés.

¹¹ <http://esl.jrc.it/envind/dashbrds.htm>

Index of Social Progress (Estes 1998)	10 dimensions, 46 indicateurs: - Education (taux de scolarisation, dépenses publiques pour l'éducation...) - Santé (espérance de vie, taux de mortalité...) - Statut des femmes (esp. de vie, contraception...) - Effort de défense (dépenses militaires) - Economie (PIB par habitant, taux de chômage...) - Géographie (terres arables...) - Participation politique (violations des droits, personnes tuées lors de conflits armés...) - Diversité culturelle - Effort de bien-être	- Pondération non arbitraire des variables - Approche de long terme (progrès social sur 20 ans)
Fonctions distances (Zaim et alii 2001)	- Variables selon les applications de la méthode - Etude de Zaim, Färe et Grosskopf : mêmes dimensions et variables que l'IDH.	- Pondération non arbitraire des variables - Possibilité de comparaisons intertemporelles

Une remarque s'impose concernant le critère de différenciation privilégié pour cette première typologie. Le caractère arbitraire ou non arbitraire des pondérations d'indicateurs est bien entendu sujet à discussion. Concernant en particulier les approches de Estes (ISP) ou de Zaim et alii (fonctions distance) (tableau 2), si le caractère non arbitraire de la pondération est bien établi sur le plan strictement technique, cependant il convient de relativiser cette particularité. Par exemple, les méthodes en termes de fonctions distances, qui fondent le travail de Zaim et alii, reposent sur la mesure d'une efficacité technique, ce critère d'efficacité technique permettant de positionner les différents pays les uns par rapport aux autres.¹² Une telle approche se fonde sur des présupposés théoriques (notamment le raisonnement en termes d'input-output) qui ne sont, eux-mêmes, pas exempts de choix arbitraires. En d'autres termes, la rigueur méthodologique et technique de ces approches ne doit pas faire oublier qu'elles reposent sur des modèles économiques (en l'occurrence, pour les fonctions distance, le modèle néoclassique) qui font débat au sein des

¹² La méthodologie des fonctions distance (Färe et Primont 1995, Multi-output production and duality : theory and applications, Kluwer Academic Publisher) suppose l'identification des pays les mieux lotis qui forment, dans l'espace des indicateurs, une frontière par rapport à laquelle se positionnent les autres pays. La fonction distance fournit une indication quant à la position de chacun des pays par rapport aux pays caractérisés par les meilleurs indicateurs de bien-être. Contrairement à l'IDH, cette approche n'assigne pas arbitrairement des poids aux différentes dimensions du bien-être, mais au contraire calcule les pondérations qui tiennent compte de la position relative du pays par rapport à la frontière formée des pays les mieux lotis. La pondération est donc spécifique à chaque pays. En outre, l'approche par les fonctions distance procure une mesure dont les propriétés métrologiques sont démontrées, y compris dans un cadre pluri-périodes, ce qui permet de construire un indice d'amélioration du bien-être et autorise des comparaisons entre pays dans le temps

économistes. Une étude des valeurs sous-jacentes à chacune des mesures du bien-être serait donc nécessaire à l'étude comparative et critique des différentes approches.

3. COMMENT EVALUER L'APPORT DE CES INDICATEURS ?

3.1. Fondements de l'évaluation

Nos éléments d'évaluation porteront sur les indicateurs présentés plus haut (tableau 2). En effet, ces derniers visent tous à proposer une mesure universaliste du bien-être, c'est-à-dire une évaluation qui permette des comparaisons internationales à l'échelle mondiale. Les critères d'évaluation qui sont présentés ci-après résultent de cet objet spécifique, et se distinguent en conséquence, tout au moins en partie, d'autres tentatives d'évaluation. En particulier, les évaluations des mesures du bien-être cherchent pour la plupart, parmi d'autres objectifs (cf. Gadrey et Jany-Catrice 2003, Booyens 2002), à considérer la solidité méthodologique des tentatives. Ce critère, sans être absent de notre grille d'évaluation, n'y tiendra pas une place centrale. En effet c'est avant tout à la dimension universaliste et aux possibilités de comparaisons que nous nous attacherons. Cela n'empêcherait pas, dans un second temps, d'examiner plus avant les choix méthodologiques et techniques de tels indicateurs. Mais ceci constituerait un autre sujet d'étude.

3.2. Critères retenus

Le choix des critères d'évaluation dépend de l'objectif poursuivi. Concernant les tentatives de mesure du bien-être à l'échelle mondiale, leur objectif final consiste à unifier les mesures du bien-être afin de procéder à des comparaisons internationales dans l'espace et dans le temps. Mais ces comparaisons ne constituent qu'un objectif intermédiaire, amené à influencer finalement sur les décisions des acteurs intervenant dans la régulation internationale. Compte tenu de ces ambitions, nous proposons d'évaluer les différents indicateurs selon les critères suivants. Pour chacun d'entre eux nous expliciterons les raisons de ce choix.

3.2.1. L'indicateur intègre-t-il les différentes dimensions pour lesquelles un consensus a émergé concernant les composantes du bien-être ?

Le débat sur les composantes essentielles du bien-être n'est pas tranché. Si les limites du PIB à cet égard ont abouti à un certain consensus sur la nécessité d'intégrer des dimensions socio-économiques, telles que celles présentes dans l'IDH, un certain nombre d'auteurs estiment que la sphère politique, les droits et libertés, l'estime de soi constituent des dimensions importantes que négligent précisément les indicateurs socio-économiques.

Dans le cas des mesures universalistes, une difficulté s'ajoute à ce débat. En effet, dès lors que l'on cherche à évaluer et comparer l'ensemble des pays, la mesure du bien-être est *de facto* liée à celle du développement économique, même si ces deux aspects constituent des corpus disciplinaires assez distincts. Les économistes du développement et ceux du bien-être voient leur objet de recherche se croiser et se mêler sans toutefois se confondre. Ainsi l'on peut privilégier une approche centrée sur le développement humain (IDH), ce qui relève au départ de l'économie du développement, ou au contraire aborder la question sous l'angle du bien-être, ce qui ne nécessite pas toujours d'y intégrer la question du développement des pays.

Comment intégrer ces deux axes d'approches de façon à ne négliger aucune des dimensions essentielles du bien-être ? Nous posons l'hypothèse que, pour traiter cette question, le concept de développement durable et ses différentes dimensions peuvent être utilisés. En effet, le concept de développement durable, malgré ses limites et son caractère encore tâtonnant, présente l'avantage de constituer aujourd'hui un thème central au sein des pays développés comme des pays en développement. La montée en puissance de ce concept touche à la fois les instances politiques, les chercheurs, les organisations internationales et les entreprises.

L'intérêt pour notre problématique des débats et réflexions sur le développement durable tient à deux points :

- d'abord, les principes et les dimensions contenus dans ce concept peuvent être considérés comme ayant acquis une légitimité sociale, quel que soit le pays considéré. Cette légitimité sociale n'empêche pas le concept de receler des limites, et de donner lieu à des récupérations non conformes à l'intérêt collectif que l'analyse qui suit devra prendre en compte ;
- ensuite, il apparaît que les principes et dimensions qui composent le concept de développement durable intègrent à la fois des préoccupations socio-économiques et des préoccupations politiques ou relatives aux libertés, ce qui va dans le sens d'une approche non restrictive bien-être.¹³

Pour ces différentes raisons, nous reprenons maintenant ces différents principes et dimensions et proposons sur cette base les composantes nécessaires des mesures universalistes du bien-être. Le concept de développement durable repose sur deux principes centraux : d'une part la solidarité inter générationnelle (non remise en cause voire recherche de l'élévation du bien-être des générations futures), d'autre part la solidarité intra générationnelle (partage du bien-être ou des conditions de bien-être au sein d'une même génération). Ces deux principes se traduisent par

¹³ Dans les faits, le concept de développement durable reste souvent associé à la seule dimension environnementale, cependant les autres dimensions (qui seront examinées plus bas) tendent à voir leur place s'accroître.

l'énoncé normatif d'objectifs, qui composent les différentes dimensions de la soutenabilité : l'environnement (dimension centrale mais non exclusive de la solidarité inter générationnelle), la sphère économique, la dimension humaine et sociale, les inégalités et la pauvreté (ces dernières étant des dimensions centrales, mais également non exclusives, de la solidarité intra générationnelle).

On constate que les préoccupations d'ordre politique et civil (libertés politiques par exemple) et d'estime de soi (chère par exemple à Amartya Sen) ne sont pas directement présentes au sein de ces dimensions. Cela constitue une limite importante pour la mesure du bien-être car ces préoccupations constituent, à juste titre, un objet d'étude en expansion et une dimension reconnue comme essentielle du bien-être. Cependant, même si doit être admise l'importance de ces composantes, la difficulté de leur mesure rend encore délicate leur prise en compte dans des indicateurs composites. Par ailleurs, ces dimensions du bien-être sont en partie déterminées par l'une ou l'autre des composantes du développement durable :

- ainsi l'estime de soi, bien qu'étant un sentiment subjectif, est en partie conditionnée par la satisfaction des besoins fondamentaux ;

- dans le même ordre d'idée, l'étude de Dasgupta et Weale (1992 p. 128) tend à montrer que, dans le cas des pays pauvres étudiés, les libertés politiques et civiles sont positivement corrélées avec le PIB, le taux de survie infantile et l'espérance de vie.

Pour ces différentes raisons, nous ne retiendrons pas directement ces dimensions civile, politique et d'estime de soi pour l'évaluation des indicateurs, cependant nous serons sensibles aux tentatives d'intégration de ces dimensions.

Il reste à savoir si toutes les dimensions ainsi évoquées peuvent être mesurées, et si un lien positif entre ces dimensions et le bien-être en général est avéré. La question de la mesure sera abordée plus bas. Concernant la question du lien entre les différentes composantes et le niveau de bien-être, il semble que les analystes soient pour l'essentiel en accord sur l'effet bénéfique d'un revenu par habitant plus élevé (variable de dimension économique), d'un bon niveau de santé et d'instruction de base (variables de dimension humaine), d'un environnement non dégradé (dimension environnementale), enfin d'un partage des richesses socialement acceptable et d'une pauvreté faiblement étendue. A l'inverse, les travaux portant sur la dimension sociale du bien-être et/ou du développement durable sont contradictoires, en particulier pour ce qui touche au rôle du capital social.¹⁴ Compte tenu de ces incertitudes persistantes

¹⁴ Les travaux tels que ceux de Putnam aux Etats-Unis (*Bowling alone, the collapse and revival of american community*, Simon and Schuster, New York, 2000) ne font pas l'unanimité, même s'ils ont initié au sein des organismes internationaux (notamment la Banque Mondiale) une vision très optimiste du rôle du capital social.

et de l'absence actuelle de consensus, notre approche privilégiera la dimension humaine par rapport à la dimension sociale du bien-être.

Au terme des développements précédents, nous proposons que l'évaluation des mesures universalistes du bien-être repose sur le critère suivant :

L'indicateur intègre-t-il les différentes dimensions pour lesquelles un consensus a émergé concernant les composantes du bien-être, à savoir :

- la dimension économique (niveau de revenu...)
- la dimension humaine au sens large (éducation, santé, et toutes les composantes du développement humain pouvant jouer sur l'estime de soi)
- la dimension environnementale
- les inégalités et la pauvreté.

3.2.2. L'indicateur peut-il faire l'objet de comparaisons dans l'espace ?

L'objectif poursuivi par les mesures universalistes, à savoir la réalisation de comparaisons internationales, contient en lui-même la nécessité de disposer d'indicateurs comparables dans l'espace. Cette comparabilité repose sur plusieurs conditions :

- les indicateurs utilisés doivent être disponibles ;
- les indicateurs utilisés doivent être pertinents compte tenu du niveau de développement de chaque pays.

Ce deuxième point nécessite quelques précisions. La difficulté inhérente aux comparaisons internationales est apparue dès la deuxième section de cet article : si les indicateurs sont nationaux, ils peuvent capter assez finement les caractéristiques du pays étant donné son niveau de richesse, ses caractéristiques historiques, politiques et sociales. Si au contraire les indicateurs sont internationaux, ils constituent a priori des outils plus grossiers de mesure du bien-être. Comment alors refléter assez finement les situations nationales au regard des dimensions définies plus haut (3.2.1), tout en restant suffisamment simple et souple pour effectuer des comparaisons internationales ? Nous verrons dans l'examen des différents indicateurs sélectionnés (4) que tout dépend de l'objectif final : privilégier la finesse des indicateurs rend plus délicate la comparaison de tous les pays, alors que privilégier la simplicité fait perdre des informations précieuses pays par pays. Ce dilemme entre d'une part la comparabilité, d'autre part la précision de l'information contenue dans un indicateur universaliste, nous suggère d'évaluer les différents indicateurs à l'aune de leur capacité à intégrer ces deux exigences, d'une part la prise en compte de particularités nationales ou locales, d'autre part le souci de comparabilité sur les grandes dimensions du bien-être. La quatrième section de cet

article vise également à évaluer le degré de réalisme de ces exigences, compte tenu de l'état d'avancement actuel des initiatives.

Comment évaluer cette capacité à assurer à la fois la comparabilité et la prise en compte des spécificités ? Deux critères nous semblent pouvoir être privilégiés :

- premièrement, on peut supposer que c'est l'utilisation conjointe de données objectives (ou objectivées) et subjectives qui garantira de remplir ces deux conditions. Les premières sont utilisées pour faciliter la quantification des comparaisons (espérance de vie, taux de pauvreté, de scolarisation, d'alphabétisation...). Les secondes, dont l'audience a augmenté ces dernières années¹⁵, cherchent à tenir compte des perceptions propres aux populations, indépendamment de leur situation objective¹⁶;
- deuxièmement, les analyses portant sur les indicateurs internationaux semblent converger vers la nécessité de privilégier des indicateurs à double volet : d'une part un indice composite, utile pour une première comparaison ou une vision générale de la situation des pays, d'autre part la possibilité d'étudier de façon désagrégée chaque dimension et chaque variable, afin d'affiner l'analyse par pays (cf. Gadrey et Jany-Catrice 2003, Booyesen 2002).

Nous proposons donc de retenir comme critères d'évaluation de la comparabilité dans l'espace :

- la disponibilité des données pour un nombre de pays significatif
- l'utilisation conjointe de variables « objectives » et « subjectives »
- la possibilité de désagréger les différentes dimensions et variables de l'indice composite.

3.2.3. L'indicateur peut-il faire l'objet de comparaisons dans le temps ?

Les comparaisons dans le temps sont délicates, même dans le cas où les données sont disponibles. En effet, même lorsque un indicateur recouvre une période suffisamment longue pour permettre de telles comparaisons, il est fréquent que des

¹⁵ Il est probable que le succès des travaux de Amartya Sen ne soit pas étranger à ce phénomène. En particulier, le concept d'objectivité située proposé par l'auteur (Sen 1993) reflète bien la nécessité de considérer tout autant les conditions objectivement universelles du bien-être (le minimum dont chacun doit disposer) que l'utilisation située des ressources par chacun.

¹⁶ L'application de ce type d'approche à travers des enquêtes sur les perceptions subjectives du bien-être pose cependant d'autres problèmes, notamment méthodologiques. On peut citer parmi ces difficultés le fréquent biais de formulation des questions : le sens donné aux mots et aux questions diffère d'une population à l'autre (pour des raisons linguistiques, culturelles, religieuses...), engendrant des résultats inexploitable ou tout simplement trompeurs, et aboutissant parfois à des comparaisons internationales qui n'ont pas lieu d'être.

évolutions dans le calcul de l'indicateur ou dans la nature de ses composantes engendrent des biais dans l'analyse inter temporelle. Or la comparabilité dans le temps semble essentielle à la pertinence d'une mesure du bien-être. Les progrès ou le déclin des indicateurs de bien-être dans le temps sont aussi importants que la situation de départ d'un pays. Parmi les arguments en faveur de cette proposition, on peut retenir le fait qu'une variation donnée d'une variable telle que le niveau d'éducation n'aura pas le même effet sur le bien-être selon que la situation de départ est avantageuse ou au contraire difficile (il en est de même pour d'autres variables telles que la santé ou le revenu, ce qui a amené le PNUD à différencier l'effet d'accroissement de ce dernier selon le niveau de revenu initial).

En conséquence la comparabilité dans le temps sera retenue parmi les critères d'évaluation des indicateurs universalistes de bien-être.

3.2.4. Dans quelle mesure l'indicateur est-il un outil de décisions politiques ?

Le dernier critère retenu est lié aux développements antérieurs relatifs à la comparabilité dans l'espace. Le dilemme soulevé plus haut (3.2.2) entre la simplicité de l'indice (permettant des comparaisons internationales) et sa finesse (permettant un examen plus fidèle de la situation de chaque pays) pose la question de ce que l'on peut attendre d'un indice universaliste. Ici l'évaluation est plus délicate, car l'objectif des indicateurs n'est pas forcément affiché avec clarté : cherche-t-on à « bousculer » les indicateurs « dominants », à enrichir les bases de données internationales, à tester la pertinence et la solidité des modèles sous-jacents ?

Dans tous les cas, compte tenu de la demande sociale croissante pour des mesures du bien-être exploitables par les instances de régulation (pouvoirs publics, organismes internationaux...), un critère incontournable semble être la capacité à éclairer et aider la prise de décision de ces instances de régulation nationales ou internationales. Il convient cependant de préciser que, dans le cas des indicateurs universalistes, cet usage d'outil pour la décision publique est le plus souvent indirect, voire encore tenu pour certaines mesures. En effet les difficultés techniques restent un obstacle majeur à l'élaboration d'indicateurs directement exploitables. Comme nous le verrons dans la partie suivante, ces indicateurs n'en sont qu'à leurs premiers pas.

4. APPLICATION DES CRITERES D'EVALUATION AUX INDICATEURS INTERNATIONAUX.

Nous tentons de présenter dans le tableau 3 la position des différents indicateurs vis-à-vis des critères d'évaluation.

Tableau 3 : Application des critères d'évaluation

	Critère 1 : présence des dimensions du bien-être	Critère 2 : comparabilité dans l'espace	Critère 3 : comparabilité dans le temps	Critère 4 : outil d'aide aux décisions publiques
IDH	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur fruste : dimensions économique et humaine seules - Environnement absent de l'IDH - Inégalités et pauvreté : absentes de l'IDH mais évaluées à travers l'IPH - Dimensions sociale et politique non intégrées 	<ul style="list-style-type: none"> - 174 pays couverts (couverture large), mais problèmes de fiabilité de certaines données - Pas de variables « subjectives » - Possibilité de désagréger pour étudier chaque composante 	Oui, mais il n'est pas en principe construit à cet effet (mesure annuelle « statique »)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'usage direct pour les décisions publiques - Usage indirect d'influence des politiques internationales en faveur du développement humain.
IHP	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions économique et humaine prises en compte et enrichies - Ajout d'une dimension technologique - Environnement non pris en compte¹⁷ et inégalités non prises en compte - Dimensions sociale, politique et civile non intégrées 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de pays couverts que l'IDH (128) compte tenu de l'ajout d'indicateurs pas tous disponibles - Pas de variables « subjectives » - Possibilité de désagréger pour étudier chaque composante 	Oui (1975-1999), mais il n'est pas en principe construit à cet effet (mesure annuelle « statique »)	L'ajout d'une dimension technologique et d'indicateurs supplémentaires permet d'affiner la mesure et de mieux différencier les pays. L'usage comme outil de décision s'en trouve légèrement amélioré.
QLI	Toutes dimensions présentes et indicateur plus complet que l'IDH	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture limitée (77 pays) compte tenu du nombre important de variables et de l'intégration d'une dimension subjective de bien-être - Utilisation conjointe d'indicateurs objectifs et subjectifs - Possibilité de désagréger 	Comparaisons dans le temps difficiles car on doit disposer de données sur l'évolution du bien-être subjectif.	Usage possible comme outil de décision (compte tenu de la diversité des composantes et de la désagrégation possible).
Dash-board	Toutes dimensions présentes, nombreuses variables, dimension environnementale privilégiée	<ul style="list-style-type: none"> - 100 pays inclus mais mesure très large - Pas de variables « subjectives » - Désagrégation possible 	Pas de comparaison dans le temps actuellement	Pas d'usage direct (mesure « grossière » de performance) / Outil de sensibilisation au développement durable

¹⁷ L'absence de l'environnement est justifiée par les auteurs à partir de l'idée que, contrairement à l'affirmation du PNUD, il existerait une corrélation positive entre le PIB et la qualité de l'environnement, à partir d'un certain niveau de revenu (Emes et Hahn p. 13).

16 Quel apport des indicateurs composites de bien-être et de développement ?

ISP	<p>Indicateur largement plus riche que l'IDH (46 variables)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dimensions économique et humaine prises en compte - Dimension environnementale non prise en compte - Inégalités et pauvreté prises en compte indirectement (santé, éduc.) - Prise en compte de la dimension politique et civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Moins de pays couverts que l'IDH, mais nombre important (124 pays) - Pas de variables « subjectives » - Désagrégation possible 	<ul style="list-style-type: none"> - Les comparaisons dans le temps sont le principe central de cet indicateur (indice de progrès social) - Période couverte : 1970-1990. L'actualisation est difficile car certaines données viennent de sources indépendantes. 	<p>Bon outil de compréhension du progrès social, usage possible comme outil préliminaire de décisions publiques.</p>
Fonct. distance	<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions économique et humaine prises en compte - Dimension environnementale, inégalités et pauvreté non prises en compte, mais intégration possible 	<ul style="list-style-type: none"> - 55 pays couverts, mais possibilité d'élargir - Pas de variables « subjectives »¹⁸ - Désagrégation possible mais elle nécessite un nombre important de données sur chacune des dimensions. 	<p>Les fonctions distance permettent de construire des indices de quantité dans un cadre dynamique, ce qui rend possibles les comparaisons intertemporelles.</p>	<p>Pas d'usage direct comme outils de décisions publiques, l'approche ayant plutôt vocation à réduire l'arbitraire dans le choix des pondérations.</p>

¹⁸ Des approches similaires appliquées à un seul pays ont intégré une mesure subjective du bien-être, tout en soulignant les difficultés rencontrées (cf. notamment Pavone 1998, p. 11). Cependant, même si ces difficultés peuvent être surmontées à cette échelle, la mesure du bien-être subjectif est beaucoup plus délicate à l'échelle internationale compte tenu des problèmes de recueil statistique de ce type de données.

Quel bilan peut-on tirer de ce tableau concernant la pertinence et l'utilité des indicateurs universalistes de bien-être ? Pour apporter quelques réponses à cette question, nous reprenons chacun des critères prédéfinis.

4.1. L'intégration des différentes dimensions du bien-être

Concernant le premier critère (intégration des dimensions du bien-être), la plupart des indicateurs « concurrents » de l'IDH cherchent à enrichir la mesure du bien-être en ajoutant des dimensions et/ou des variables au sein de ces dimensions. Cette tendance va dans le sens d'une amélioration de la mesure du bien-être, notamment en approfondissant la connaissance des dimensions déjà abordées dans l'IDH (dimensions économique et humaine), et en investissant d'autres dimensions (dimension politique et des libertés humaines, estime de soi vue à travers le bien-être subjectif...).

Cette recherche d'un enrichissement de la mesure vise également à affiner les comparaisons internationales tout en rendant possible un examen plus détaillé des situations nationales. Mais elle se heurte alors à deux obstacles qu'aucune mesure n'est encore parvenue à franchir. Examinons chacun de ces obstacles.

La première difficulté tient à ce que nous appellerons l'existence d'effets de seuils entre les différentes dimensions du bien-être (cf. Boidin 2004). Les différents actifs qui influencent le bien-être (capital naturel, monétaire, humain, social...) ne sont pas purement substituables, notamment dans le cas des actifs pour lesquels existent des seuils d'irréversibilité de la dépréciation. L'hypothèse de substitution possible d'un actif à l'autre ne peut être conservée que pour un certain niveau de capital. Les actifs sont substituables seulement si, pour chacun d'eux, le seuil d'irréversibilité n'a pas été atteint.¹⁹ Cet argument soulève une limite essentielle des indicateurs composites de développement dans leur grande majorité. Outre la critique souvent faite à ces indicateurs concernant le caractère réducteur d'une moyenne, on peut également souligner qu'il est nécessaire de considérer que les actifs du développement ou du bien-être sont toujours substituables, de sorte que la faiblesse de l'un puisse être compensée par l'importance du ou des autres. Cette caractéristique est déjà centrale dans le calcul de l'IDH, et inhérente au calcul d'une moyenne. A ce titre, l'IDH pose le problème de l'irréversibilité de la perte de certains actifs, qui n'est pas prise en compte dans le calcul. En effet les capacités individuelles dépendent de la possibilité d'accéder aux différents besoins essentiels (santé, habitat, libertés...), ce qui limite en partie les possibilités de substitution entre ces différents besoins. Il est donc

¹⁹ En économie de l'environnement, des auteurs tels que Pearce et Turner (1990) avaient énoncé ce principe pour le capital naturel, dans leur modèle de « soutenabilité forte ».

nécessaire, au-delà de l'information fournie par l'indice synthétique moyen, de considérer la situation des pays au sein de chaque dimension.

Le deuxième obstacle, plus technique, concerne la comparabilité des pays dans le cadre d'indicateurs de plus en plus complexes. En effet, la sophistication des indices composites se heurte à deux difficultés :

- la difficulté à recueillir des données fiables, présentes dans chaque pays, et sur une longue période ;
- la difficulté à internationaliser (homogénéiser entre les pays) les mesures subjectives du bien-être.

Ces écueils nous amènent aux deuxième et troisième critères, ceux de la comparabilité dans l'espace et dans le temps.

4.2. La comparabilité dans l'espace et dans le temps.

Le problème des seuils d'irréversibilité, présenté dans le point précédent, souligne les particularités propres à chaque pays et implique des difficultés redoutables de comparabilité dans l'espace (deuxième critère). On peut alors suggérer que l'utilisation d'indicateurs composites simples soit combinée à des approches sectorielles (éducation, santé, inégalités, libertés...). En effet, seules les mesures sectorielles nationales permettent d'examiner, pour chaque dimension du bien-être, la vulnérabilité des populations face à des niveaux d'actif faibles.

Le troisième critère (comparabilité dans le temps) permet de distinguer entre les indicateurs « photographiques » (mesures à un moment donné, telles que le Dashboard) et ceux qui à l'inverse sont construits dans un objectif de comparaisons inter temporelles (ISP de Estes). Entre ces deux cas de figure, certains indicateurs font l'objet de comparaisons dans le temps sans être initialement construits à cet effet (IDH), ce qui peut poser des difficultés méthodologiques que d'autres approches se proposent de solutionner (fonctions distance). La question de la comparabilité intertemporelle reste donc un problème crucial des mesures du bien-être.

4.3. L'utilisation comme outils de décisions politiques

L'utilisation des indicateurs comme outils de décisions politiques (quatrième critère) demeure à ce jour difficile, même si certaines initiatives (IHP, ISP) cherchent à dépasser les limites de l'IDH à cet égard. Cependant cette observation assez pessimiste sur l'impact politique peut être nuancée pour deux raisons. La première tient au fait que l'influence des mesures enrichies du bien-être se traduit d'abord dans les réflexions et les idées, avant de percer dans les stratégies et les programmes politiques. Ce cheminement prend du temps et l'IDH ne constitue qu'une première étape de ce mouvement.

Ensuite, c'est au niveau des organisations internationales que l'influence de ces mesures peut être évaluée. Les rapports et initiatives de ces organisations depuis les années 1990 montrent une sensibilité variable mais croissante aux mesures de développement et de bien-être qui intègrent les dimensions non monétaires. Cette sensibilité se traduit à la fois dans les concepts et dans les programmes. Du côté des concepts, on peut citer la notion de « qualité de la croissance » adoptée par la Banque mondiale (Banque mondiale, 2002), ou celle de « revenu total » (Jamison et alii, 2001), reprise par le FMI.²⁰ Ces notions accordent une place plus importante aux dimensions qualitatives du bien-être, elles maintiennent toutefois le PIB et sa croissance comme points de départ de la mesure. D'autres organisations se sont récemment intéressées aux dimensions non monétaires du bien-être, avec une conviction certes moins évidente.²¹ Le mouvement d'intégration des dimensions non monétaires du bien-être est pourtant palpable dans les programmes, comme en témoigne la place centrale donnée au développement humain dans les nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté lancées par les institutions de Bretton Woods (initiative « pays pauvres très endettés », voir Cling et alii 2003). Si les fondements et les objectifs de ces initiatives continuent de soulever des problèmes importants, il n'en demeure pas moins que ces dernières s'inscrivent dans un mouvement de fond, et nécessitent une meilleure appréhension des dimensions sociale et humaine du développement et du bien-être.

Comme nous l'avons cependant indiqué plus haut, l'utilisation des indicateurs composites de développement et de bien-être dans ces programmes ne peut être utile que si l'on recourt conjointement à des indicateurs spécifiques à chaque dimension.

5. CONCLUSION

Les tentatives récentes de mesure du bien-être à l'échelle mondiale restent marginales et font encore l'objet de vives critiques, voire de condescendance au sein des économistes. Certains verront dans ces initiatives des tentatives vaines et trop ambitieuses, d'autres feront remarquer que la corrélation entre le niveau de revenu et les autres indicateurs rend inutile la recherche de mesures qualitatives du bien-être. Sans nier les difficultés, et parfois les incohérences ou les risques liés à de telles

²⁰ Voir note 1. Dans la revue du FMI *Finances et développement*, la notion de revenu total est considérée comme une alternative sérieuse au PIB (BLOOM D.E., CANNING D., JAMISON D.T. (2004), « Santé, richesse et bien-être », *Finances et développement*, mars 2004, pp 10-15). Sans renoncer au PIB, les auteurs prônent donc un enrichissement de celui-ci.

²¹ Par exemple, le rapport de l'OCDE sur le rôle du capital humain et social dans le bien-être abordait cette question de façon encore très superficielle : OCDE (2001), *Du bien-être des nations. Le rôle du capital humain et social*. Paris.

approches, nous n'aboutissons pas à de telles conclusions. A condition de spécifier leurs objectifs, de clarifier leur méthodologie et de préciser leurs limites internes, les initiatives examinées nous semblent importantes pour deux raisons essentielles. D'une part, elles répondent à la nécessité de fournir aux instances internationales de régulation des outils qui dépassent les mesures strictement monétarisées du bien-être. D'autre part, elles apportent une première information, certes imparfaite et grossière, mais utile à la sensibilisation et à la prise de décision des acteurs économiques et politiques dans le domaine du développement social et humain.

En attendant de nouvelles avancées, les développements précédents nous amènent à suggérer l'utilisation combinée des deux types de mesures distinguées dans cet article : d'une part des indicateurs synthétiques de bien-être, d'autre part des mesures plus spécifiques à chacune des dimensions du bien-être, à chaque catégorie de population et à chaque pays.²² En effet, les indicateurs synthétiques tentent de résumer en un chiffre la position des pays. Même s'ils ne fournissent qu'une vision globale, leur intérêt réside dans la possibilité qu'ils offrent de procéder à des comparaisons internationales sur la base des « situations moyennes ». A l'inverse, les indicateurs sectoriels (ou consacrés à une seule dimension du bien-être et du développement : environnementale, humaine, sociale...) permettent d'abord de prendre en compte les spécificités nationales (contexte environnemental, social, politique...), ensuite de creuser la mesure de chaque dimension afin d'intégrer les situations « insoutenables » dans telle ou telle dimension. L'intérêt d'utiliser de telles mesures tient donc à la nécessité de dépasser la situation moyenne d'un pays pour entrer dans chacune des composantes du bien-être. C'est dans cette perspective que peuvent continuer à travailler parallèlement les tenants d'une approche synthétique et les spécialistes de chaque domaine du bien-être économique et social.

BIBLIOGRAPHIE

- BANQUE MONDIALE (2002), *Qualité de la croissance*. De Boeck Université, Bruxelles.
- BASU K. (2002), "A propos des objectifs du développement", in G. Meier et J. Stiglitz, *Aux frontières de l'économie du développement*, Banque Mondiale-Eska.
- BOIDIN B. (2004), « Développement humain, développement durable et pays en développement : comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? », revue *Développement durable et territoires*, dossier 3, février.

²² C'est dans ce sens que vont certaines propositions émanant d'économistes depuis longtemps investis dans ce domaine. Ainsi Anand et Sen proposaient-ils dès 1993 de différencier l'IDH entre pays développés et pays en développement, alors que plus récemment, Basu (2002 p. 60) suggérait aux économistes du développement de s'intéresser aux performances des 20% les plus pauvres dans chaque domaine du développement humain.

- BOOYSEN F. (2002) « An overview and evaluation of composite indices of development », *Social Indicators Research*, 59 : 115-151.
- CLING J.P., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F. (2003), *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. 2^{ème} édition. Economica. 463 p.
- DASGUPTA P., WEALE M. (1992) « On measuring the quality of life », *World Development*, vol. 20, n°11 : 119-132
- DASGUPTA P. (1990) « Well-being and the extent of its realization in poor countries », *The Economic Journal*, n°100 :400.
- DIENER E. (1995), “A value based index for measuring national quality of life”, *Social indicators research*, 36: 107-127
- EMES J., HAHN T. (2001), Measuring development. An index of human progress. *Fraser Institute occasional paper*, n°36.
- ESTES R.J. (1998), “Trends in social development, 1970-1995: challenges for a new century”, *Journal of developing societies*, 14(1): 11-39
- GADREY J., JANY-CATRICE F. (2003), *Les indicateurs de richesse et de développement. Un bilan international en vue d'une initiative française*. Rapport de recherche pour la DARES, mars.
- JAMISON D.T., SACHS J., WANG J. (2001), The effect of the AIDS epidemic on economic welfare in subsaharian Africa”, Paper n° WG1:13, *CMH Working paper series* (WHO Commission on macroeconomics and health)
- KAKWANI N. (1993), « Performance in living standards, an international comparison », *Journal of development economics*, vol. 41, n° 2 : 307-336
- MAZUMDAR K. (1999), “Measuring the well-being of the developing countries: achievement and improvement indices”, *Social Indicators Research*; 47 : 1-60
- MIRINGOFF M., MIRINGOFF M.L. (1999), *The social health of the nation, how America is really doing?* Oxford University Press
- NORDHAUS W., TOBIN J. (1971), « Is growth obsolete? », *Cowles Foundation Discussion papers* n°319
- OSBERG L., SHARPE A. (2002), « An index of economic well-being for selected OECD countries », *Review of Income and Wealth*, vol. 48, n°3, 291-916
- PAVONE A. (1998) « Measuring inequality in Italy. A non traditional approach », *Paper presented to the Third Biennial Georgia productivity workshop*, Athens, Georgia, october 1998.
- PNUD (1990 à 2003) *Rapport annuel sur le développement humain*, divers éditeurs.
- SEN A. (1993) « Positional objectivity », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 22.
- SHARPE A. (1999), « A survey of indicators of economic and social well being », Background paper prepared for Canadian Policy Research Network, july 22.
- ZAIM O., FARE R., GROSSKOPF S. (2001) “An economic approach to achievement and improvement indexes”, *Social Indicators Research*, 56 : 91-118